

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOLE****SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2024**

Nombre de membres : Afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 16 + 2 PROCURATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le 09 du mois de septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune pour respecter les règles de distanciation sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, FEDERICO Fatiha, ROUCOLLE Lilian, BOLASELL Claire-Marie, LAFFITE Patrick, SABARDEIL Manon, LIRONCOURT Agnès, COLARD Lionel

Absents ayant donné procurations : Charles LACROUX à Jean-Louis TORRES, Henri GERBOLES à Agnès LIRONCOURT

Absent : Anne-Marie RAMIREZ

Convocation le 05 septembre 2024.

Le quorum est atteint

Mme Valérie LISSARRE a été nommée secrétaire de séance

**DEL n° 09202401 OBJET : APPROBATION DES ENTREPRISES RETENUES POUR LE MARCHÉ PUBLIC
CREATION D'UN SALLE INTERGENERATIONNELLE**

Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver le choix des entreprises après avis de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 27 Août 2024 et de l'autoriser à signer le marché avec les entreprises retenues.

Le Marché public à procédure adapté de création d'une salle intergénérationnelle a été lancé le 05 juin 2024. En application des articles L2142-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande publique la date de réception des offres maximale a été fixée au 05 juillet 2024. 12 Lots ont été définis par le bureau d'études. Le lot n° 1 est un lot qui ne suscite aucune offre. Il s'agit d'un lot qui prescrit aux entreprises certaines conditions générales du marché.

Lot 1 : Prescriptions générales : lot commun à toutes les entreprises

Lot 2 : Gros-oeuvre

Lot 3 : Bardage

Lot 4 : Etanchéité

Lot 5 : Menuiseries extérieures

Lot 6 : Menuiseries intérieures

Lot 7 : Doublage cloison

Lot 8 : Carrelage

Lot 9 : Peinture

Lot 10 : Electricité avec ou sans option photovoltaïque

Lot 11 : Plomberie CVC

Lot 12 : Serrurerie

Lot 13 : VRD

Pour chaque lot des entreprises ont répondu à notre appel d'offre. Le cabinet AGENA Architectures afin que l'analyse soit effectuée. Les étaient les suivants :

- Valeur technique de l'offre : note sur 60.
- Le prix : note sur 40

Envoyé en préfecture le 10/09/2024
Reçu en préfecture le 10/09/2024
Publié le
ID : 066-216600593-20240910-DEL09202401-DE

Le mardi 27 Août 2024 la commission d'appel d'offres s'est réunie afin de rendre son avis sur les entreprises proposées par le Cabinet AGENA Architectures. Après présentation du rapport d'analyse par le cabinet d'architectures AGENA la commission a préconisé de retenir les offres suivantes :

Lot n° 2 Gros Oeuvre : La commission propose l'entreprise MIDI TRAVAUX pour un montant de 112 000.00 € HT

4 entreprises ont répondu à la consultation :

CEC (CURTO EUROPE CONSTRUCTION) : 99 000.00 €

MIDI TRAVAUX : 112 000.00 €

COREBAT : 125 371.52 €

BOMATI : 128 000.00 €

Deux entreprises sont au-dessous de l'estimation et deux sont au-dessus. L'entreprise CEC se classe en première position au niveau du prix.

Sur la partie technique l'entreprise Midi travaux arrive en première position avec un planning très précis. Si CEC répond correctement à la gestion des déchets l'entreprise Midi Travaux a confirmé également gérer les déchets de manière correcte.

En conclusion finale l'entreprise **MIDI TRAVAUX** est classée en première position avec une note finale de 91,357 points. **Cette entreprise présente l'offre économiquement la plus avantageuse.**

Lot n° 3 Bardage : La commission propose l'entreprise Perpignan Charpente Tradition (PCT) pour un montant 55 576.90 € HT

3 entreprises ont répondu à la consultation :

E2A : 51 700.00 €

OLIVER : 65 301.33 €

PCT : 55 576.90 €

Une entreprise est en dessous de l'estimation. Les deux autres sont au-dessus. L'entreprise E2A se classe en première position au niveau du prix. Sur la partie technique l'entreprise PCT arrive en première position malgré un planning détaillé un peu trop long, mais des moyens matériels supérieurs et un mémoire technique plus détaillé.

En conclusion finale l'entreprise PCT est classée en première position avec une note finale de 91.210 points. **Son offre est donc l'offre économiquement la plus avantageuse.**

Lot n° 4 Etanchéité : La commission propose l'entreprise SAPER pour un montant de 12 801.46 €

3 entreprises ont répondu à la consultation :

JELUPI : 13 352.93 €

SAPER : 12 801.46 €

SME : 13 500.00 €

Toutes les entreprises sont au-dessus de l'estimation au niveau du prix, mais toutes dans une fourchette très proche. L'entreprise SAPER arrive en première proposition au niveau du prix.

Au niveau de la partie technique l'entreprise SAPER arrive également en première position avec une bonne présentation technique, un planning détaillé et des moyens humains adaptés.
Au final l'entreprise SAPER est classé en première position avec une note finale de 89 points. Son offre est donc l'offre économiquement la plus avantageuse.

Envoyé en préfecture le 10/09/2024
Reçu en préfecture le 10/09/2024
Publié le
ID : 066-216600593-20240910-DEL09202401-DE

Lot n° 5 Menuiseries extérieures : La commission propose l'entreprise STAL ALU pour un montant de 32 180.58 € HT

2 entreprises ont répondu à la consultation :

FUNIREY : 31 628.03 €
STAL ALU : 32 180.58 €

Les deux entreprises sont en dessous de l'estimation au niveau du prix. L'entreprise FUNIREY arrive en première position au niveau du prix. Au niveau de la partie technique l'entreprise STAL ALU arrive en première position du fait de moyens humains supérieurs, d'un mémoire technique plus complet et une certification qualibat et RGE.

Au final l'entreprise STAL ALU est classée en première position avec une note finale de 92.313 points. **Son offre est donc l'offre économiquement la plus avantageuse.**

Lot n° 6 Menuiseries intérieures : La commission propose l'entreprise TECHNOBAT pour un montant de 9 631.37 € HT

DECAL :
TECHNOBAT : 9 631.37 €

L'entreprise DECAL n'ayant pas répondu avec le bon document DGPF il lui a été demandé de rectifier et de nous envoyer son offre avec le bon tableau. Cette entreprise n'a pas renvoyé la nouvelle offre. De ce fait son offre ne peut être analysée.

Seule l'offre de l'entreprise TECHNOBAT est donc retenue et analysée. Cette offre en dessous de l'estimation et très correcte au niveau technique est donc proposée.

Lot n° 7 Doublage cloisons : La commission propose l'entreprise DA COSTA pour un montant de 14 035.47 €

CEC Plak : 12 890.12 €
COREBAT : 16 335.08 €
DA COSTA : 14 035.47 €
E2A : 20 400.00 €
ISOBAT : 16 011.50 €
RPI : 16 127.38 €
TNT BAT : 17 018.66 €
TECHNOBAT : 15 500.00 €

7 entreprises sont en dessous de l'estimation, 1 est en dessus.

L'entreprise CEC plak présente la meilleure offre. Mais les écarts avec les autres entreprises étant faibles, l'analyse technique sera prépondérante.

L'entreprise Da COSTA arrive en première position sur la valeur technique du fait de son mémoire technique, des moyens matériels et de la prise en compte du site pour la sécurité.

Au final l'entreprise DA COSTA est classée en première position avec une note finale de 92.736 points. **Son offre est donc l'offre économiquement la plus avantageuse.**

Lot n° 8 Carrelage : La commission propose l'entreprise JS CARRELAGE pour un montant de 15 945.74 €

2 entreprises ont répondu à la consultation ;

E2A Carrelage : 19 700.00 €

JS carrelage : 15 945.74 €

Envoyé en préfecture le 10/09/2024

Reçu en préfecture le 10/09/2024

Publié le

ID : 066-216600593-20240910-DEL09202401-DE

Une entreprise est en dessous de l'estimation, l'entreprise JS Carrelage qui est donc placée en première position sur le critère du prix.

Au niveau technique les deux entreprises présentent des dossiers très assez proches.

Au final l'entreprise JS Carrelage est classée en première position avec une note finale de 84.00 points. **Son offre est donc l'offre économiquement la plus avantageuse.**

Lot n° 9 Peinture : La commission propose l'entreprise OLIVER pour un montant de 5 111.35 € HT

4 entreprises ont répondu à la consultation :

E2A Peinture : 7 400.00 €

EGP : 5 198.63 €

OLIVER : 5 111.35 €

TNT BAT : 6 470.56 €

2 entreprises sont en dessous de l'estimation et deux sont en dessus. L'entreprise Oliver peinture arrive en première position sur le critère du prix mais l'écart avec l'entreprise EGP étant très faible le critère technique sera déterminant.

L'entreprise Oliver arrive également en tête sur la valeur technique compte tenu d'un meilleur mémoire technique, d'une meilleure gestion des déchets et d'un planning plus détaillé.

Au final l'entreprise Oliver peinture se classe en première position avec une note finale de 95 points.

Son offre est donc l'offre économiquement la plus avantageuse.

Lot n° 10 électricité avec option photovoltaïque : La commission propose l'entreprise SAMELEC sans l'option photovoltaïque pour un montant de 16 316.37 € HT

Pour ce lot l'estimation HT est de 25 000.00 € pour l'offre de base, de 29 000.00 € pour l'option et de 54 000.00 € pour la base plus l'option.

3 Entreprises ont répondu à la consultation :

SAGUY : Offre de base : 16 936.36 €
 Option : 20 538.00 €
 Offre de base + option : 37 474.36 €

SAMELEC : Offre de base : 16 316.37 €
 Option : 21 980.00 €
 Offre de base + option : 38 296.37 €

FAUCHE : Offre de base : 22 671.38 €
 Option : 34 007.05 €
 Offre de basse + option : 56 678.43 €

Plusieurs questions se posent :

- Faut-il conserver l'option sachant qu'aucune des 3 entreprises ne présentent pas suffisamment de garantie d'installation sur le photovoltaïque. Probablement les entreprises seront-elles obligées de faire intervenir un sous-traitant mais aucune ne le mentionne dans son mémoire technique.

- Qui pose les plots ? : l'entreprise d'étanchéité ou le poseur de photovoltaïque. La réponse est l'entreprise d'étanchéité. De ce fait le photovoltaïque peut être posé plus tard après la fin des travaux.

- Aucune entreprise n'est qualifiée QUALI PV, qualification obligatoire pour les demandes de subventions et garantie demandée par les assurances. Aucune entreprise n'a mentionné de sous-traitant dans sa réponse.

Envoyé en préfecture le 10/09/2024
Reçu en préfecture le 10/09/2024
Publié le
ID : 066-216600593-20240910-DEL09202401-DE

Après présentation du bureau d'études et intervention des membres, la commission préconise donc à l'unanimité de ne pas garder l'option photovoltaïque.

Il est proposé au conseil municipal de suivre l'avis de la commission.

Seule l'option de base est donc conservée.

Les offres des entreprises SAGUY (16 936.36 €) et SAMELEC (16 316.37 €) sont très proches. L'entreprise Fauché étant bien au-dessus (22 671.38 €). SAMELEC présente l'offre la moins disante.

L'analyse technique positionne l'entreprise SAGUY en première position du fait des qualifications Elec et RGE. L'entreprise SAMELEC est en attente de validation des qualifications.

L'entreprise SAGUY arrive donc en première place avec une note finale de 98 points.

L'entreprise SAMELEC présentant une offre financière plus intéressante il est proposé au conseil de suivre l'avis de la commission et de choisir l'entreprise SAMELEC. **L'entreprise présente l'offre la moins-disante.**

Lot n° 11 Plomberie CVC : La commission propose l'entreprise AXAIR pour un montant de 26 478.27 € HT

4 entreprises ont répondu à la consultation :

CLIMAX 66 : 33 000.00 €

IBANEZ : 26 478.27 €

AXAIR : 26 159.84 €

ALTER ENERGIES : 28 931.50 €

Les 4 entreprises sont en dessous de l'estimation. AXAIR arrive en première position devant IBANEZ en ce qui concerne le prix.

Le critère technique sera probablement prépondérant. Les 4 entreprises ont présenté des dossiers complets, avec un bon mémoire technique, des moyens humains et matériels satisfaisants et des qualifications importantes.

Au final l'entreprise AXAIR se classe en première position d'une courte tête avec une note finale de 100 points contre 99.519 points à IBANEZ.

L'offre de l'entreprise est donc l'offre économiquement la plus avantageuse.

Lot n° 12 Serrurerie : La commission propose l'entreprise POLYGONINOX pour un montant de 26 500.00 € HT

1 seule entreprise a répondu à la consultation. Pourtant deux autres étaient venues effectuer la visite obligatoire.

POLYGONINOX : 26 500.00 €

Le mémoire technique, les moyens humains et matériels sont corrects.

La commission s'est posée la question de consulter à nouveau afin d'avoir d'autres propositions. En effet l'offre est au-dessus de l'estimation. Après débat les membres ont décidé de conserver cette offre n'étant absolument pas certain d'obtenir une meilleure offre après nouvelle consultation.

Lot n° 13 VRD : La commission propose l'entreprise TP 66 pour un montant HT de 15 697,46 €

2 entreprises ont répondu à la consultation :

PULL : 17 260.30 €

TP 66 : 15 697.46 €

Envoyé en préfecture le 10/09/2024

Reçu en préfecture le 10/09/2024

Publié le

ID : 066-216600593-20240910-DEL09202401-DE

Les deux entreprises présentent une offre en dessus de l'estimation. L'entreprise TP 66 arrive en première position sur le critère du prix.

En ce qui concerne le critère technique la société Pull arrive en première position car la société TP 66 n'a présenté aucune qualification.

Au final le bureau d'étude classe l'entreprise Pull en première position avec une note finale de 92.378 points contre 92.00 pour l'entreprise TP 66.

Néanmoins la commission a validé le choix de l'entreprise TP 66 à l'unanimité du fait de son offre la moins-disante.

Monsieur le maire propose au conseil d'approuver et de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres selon le tableau ci-joint en ne conservant pas l'option photovoltaïque sur le lot 10 :

Lots	Montant HT estimation	Entreprises retenues	Montant HT
Lot 1 Prescriptions générales	Communes aux entreprises		
Lot 2 : Gros œuvre	114 989,19	MIDI TRAVAUX	112 000,00
Lot 3 : Bardage	55 268,35	PCT	55 576,90
Lot 4 : Etanchéité	12 128,32	SAPER	12 801,46
Lot 5 : Menuiseries extérieures	47 817,00	STAL ALU	32 180,58
Lot 6 : Menuiseries intérieures	11 539,00	TECHNOBAT	9 631,37
Lot 7 : Doublage cloison	17 707,05	DA COSTA	14 035,47
Lot 8 : Carrelage	18 766,00	JS CARRELAGE	15 945,74
Lot 9 : Peinture	5 855,20	OLIVER	5 111,35
Lot 10 : Electricité sans option photovoltaïque	25 000,00	SAMELEC	16 316,37
Lot 11 : Plomberie CVC	37 500,00	AXAIR	26 159,84
Lot 12 : Serrurerie	18 684,00	POLYGONINOX	26 500,00
Lot 13 : VRD	13 357,50	TP 66	15 697,46
Total	378 611,61		341 956,54
TVA	75722,322		68391,31
Total TTC	454 333,93		410 347,85

Après avoir entendu le maire, le conseil municipal à la majorité de 15 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions décide :

- **DE NE PAS CONSERVER** l'option photovoltaïque sur le lot 10
- **D'ATTRIBUER** le marché aux entreprises suivantes :

Lots	Montant HT estimation	Entreprises retenues	Montant HT
Lot 1 Prescriptions générales		Communes aux entreprises	
Lot 2 : Gros œuvre	114 989,19	MIDI TRAVAUX	112 000,00
Lot 3 : Bardage	55 268,35	PCT (PERPIGNAN CHARPENTE TRADITION)	55 576,90
Lot 4 : Etanchéité	12 128,32	SAPER	12 801,46
Lot 5 : Menuiseries extérieures	47 817,00	STAL ALU	32 180,58
Lot 6 : Menuiseries intérieures	11 539,00	TECHNOBAT	9 631,37
Lot 7 : Doublage cloison	17 707,05	DA COSTA	14 035,47
Lot 8 : Carrelage	18 766,00	JS CARRELAGE	15 945,74
Lot 9 : Peinture	5 855,20	OLIVER PEINTURE	5 111,35
Lot 10 : Electricité sans option photovoltaïque	25 000,00	SAMELEC	16 316,37
Lot 11 : Plomberie CVC	37 500,00	AXAIR	26 159,84
Lot 12 : Serrurerie	18 684,00	POLYGONINOX	26 500,00
Lot 13 : VRD	13 357,50	TP 66	15 697,46
Total	378 611,61		341 956,54
TVA	75722,322		68391,31
Total TTC	454 333,93		410 347,85

D'AUTORISER le maire à signer le marché avec les 12 entreprises retenues (Lot 2 à 13) pour un montant total de 341 956.54 € HT soit 410 347.85 € TTC, et à exécuter le marché public de création d'une salle intergénérationnelle.

DIT que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ce marché sont inscrits au budget.

**Extrait certifié conforme,
Le Maire,
C. MANAS**